

# Testez votre installation électrique

(\*) Obligatoire



## Vos disjoncteurs se déclenchent souvent ?

\* Des déclenchements intempestifs sans cause apparente doivent être pris au sérieux, plusieurs raisons peuvent en être la cause (surtout ne pas laisser l'installation électrique dans cet état)

OUI

NON



## Votre disjoncteur principal n'est pas accessible

\* En cas d'accident électrique vous devez accéder facilement à l'arrêt d'urgence.

OUI  
NON



**Dans votre tableau électrique, il n'y a aucun appareil qui porte la mention "différentiel" ou "30 mA"**

\* Les différentiels servent à protéger les personnes et les circuits électriques. Sans ces dispositifs vous êtes en danger.

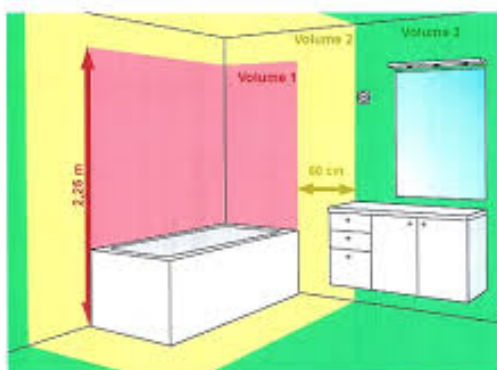
OUI  
NON



**Aucune mise à la terre n'est présente (fil jaune et vert)**

\* sans ce dispositif, en cas de défaut électrique (courant de fuite) le courant ne pourra pas s'échapper par la terre et risque de passer par votre corps s'il touche une masse métallique (robinetterie, électroménager ...)

OUI  
NON



**Dans votre salle de bain y a-t-il des appareillages (prises, interrupteurs, machine à laver...) proches de la baignoire ou de la douche**

\* Dans une salle d'eau on doit respecter certaines distances pour installer du matériel électrique.

OUI  
NON



**vos prises de courant ne possèdent pas d'obturateurs**

\* Les obturateurs empêchent de rentrer en contact direct avec les fiches électriques

OUI  
NON



**Vos appareillages (prises, interrupteurs, luminaires) sont mal fixés**

\* Risque d'incendie, électrisation et électrocution

OUI

NON



**Accessibilité à des fils électriques sortant des gaines ou étant dénudés**

\* Risque d'incendie, électrisation et électrocution

OUI

NON



## **Vous branchez multiprise sur multiprise**

\* Peut provoquer une surcharge électrique, les câbles chauffent et le risque d'incendie est présent.

OUI

NON

De 1 à 9 "OUI" à ces questions votre installation n'est pas sûre et votre sécurité est engagée. N'hésitez pas à nous contacter pour établir un diagnostic et retrouver une installation sûre.

0 "OUI" ne veut pas dire que votre installation est complètement sûre.

Une installation qui fonctionne ne signifie pas obligatoirement qu'elle ne présente aucun danger.

Connaître sa date de mise en service est déjà un bon moyen de savoir à quoi s'en tenir.

Toute installation électrique antérieure à 1991 qui n'a subi aucune rénovation, est obsolète : le matériel est vétuste et n'est plus adapté au besoin de l'utilisateur. Il faut donc prévoir rapidement des travaux de rénovation car il est fort probable que l'installation soit dangereuse.

Une installation électrique n'est pas sans danger si elle n'est pas conforme. 25 % des incendies domestiques sont d'origine électrique.

Ne surchargez pas les prises en utilisant des blocs multiprises. Plusieurs appareils raccordés sur une prise de courant surchargent la prise et/ou le circuit en question ce qui peut créer un échauffement et provoquer un incendie.

Si vous avez le moindre doute n'hésitez pas à nous contacter car seul un diagnostic électrique professionnel permettra de faire un vrai bilan.